ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Chemin d'esperance 16 – "LE PARDON"

Groupe des personnes séparées, divorcées, remariées ou non

– **PIQUE_NIQUE**, à partir de midi – **Chacun apporte un plat à partager, ses couverts, son assiette, son verre**
– RENCONTRE à 14h30

LE PARDON est un long processus qui se réalise à son rythme et selon des étapes. Il faut pouvoir se demander : où en suis-je sur ce chemin ? et décider de s'orienter vers le pardon, reconnaitre le mal subi, traverser les émotions liées au travail du deuil, accepter la réalité, voir quelle est sa part et celle de l'autre dans le divorce.

Le pardon, ce n'est pas approuver le mal subi ou l'oublier. Il nous permet de ne pas juger l'autre ou de ne pas le réduire à ses actes. Nourrir des pensées de vengeance ou de revendications entrave le pardon. Le pardon est inconditionnel et gratuit, mais il dépasse nos forces humaines. Il vient de dieu, c'est un don qui demande notre adhésion.

Des questions pour préparer notre rencontre

- Ai-je déjà pardonné ou ai-je un pardon à demander ou à donner ? A qui ?
- Quels sont les obstacles qui m'en empêchent ?
- Quels petits pas puis-je poser aujourd'hui ?
- Qu'est-ce que j'ai à y gagner ? Qu'est-ce que ça peut m'ouvrir comme horizons ?

Avant la rencontre, nous vous invitons à méditer l'Evangile de St Mathieu 18, 23-35

Ainsi, le royaume des Cieux est comparable à un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs.
Il commençait, quand on lui amena quelqu'un qui lui devait dix mille talents (c'est-à-dire soixante millions de pièces d'argent).
Comme cet homme n'avait pas de quoi rembourser, le maître ordonna de le vendre, avec sa femme, ses enfants et tous ses biens, en remboursement de sa dette.
Alors, tombant à ses pieds, le serviteur demeurait prosterné et disait : "Prends patience envers moi, et je te rembourserai tout."

Saisi de compassion, le maître de ce serviteur le laissa partir et lui remit sa dette.

Mais, en sortant, ce serviteur trouva un de ses compagnons qui lui devait cent pièces d'argent. Il se jeta sur lui pour l'étrangler, en disant : "Rembourse ta dette !"
Alors, tombant à ses pieds, son compagnon le suppliait : "Prends patience envers moi, et je te rembourserai."
Mais l'autre refusa et le fit jeter en prison jusqu'à ce qu'il ait remboursé ce qu'il devait.
Ses compagnons, voyant cela, furent profondément attristés et allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé.
Alors celui-ci le fit appeler et lui dit : "Serviteur mauvais ! je t'avais remis toute cette dette parce que tu m'avais supplié.
Ne devais-tu pas, à ton tour, avoir pitié de ton compagnon, comme moi-même j'avais eu pitié de toi ?"
Dans sa colère, son maître le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il eût remboursé tout ce qu'il devait.

C'est ainsi que mon Père du ciel vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur. »

Pour aller plus loin, nous vous invitons à méditer ce texte

<u>Qu'est-ce que pardonner ?</u>

Pardonner, c'est accepter notre impuissance à effacer le mal, mais reconnaitre aussi notre pouvoir de grandir en prenant soin de notre guérison.
Pardonner, c'est rester indigné face à la cause de notre souffrance, mais sans jamais nous résigner à perpétuer notre blessure

par nos souvenirs.
Pardonner, c’est vivre des doutes et des hésitations, mais c’est croire aussi en l’aptitude d’une personne à se transformer quand notre regard dépasse l’apparence de ses actions.
Et pardonner, c’est aussi nous réconcilier avec la partie de nous-mêmes que nous avons rejetée parce que nous ne savions pas l’apprivoiser.
N’oublions pas qu’il est toujours plus difficile de pardonner quand la douleur nous atteint là où se cachait une vieille blessure d’enfance.
Pardonner, c’est donc ouvrir une porte à l’espérance.

François Gervais, Le Petit Sage, op. cit.

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 03/08/2025 - https://charente.catholique.fr/agenda/chemin-desperance-16-le-pardon/